

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 Mai 2022

En l'an deux mil vingt-deux, le conseil municipal s'est réuni le vingt-quatre mai à 20h00 sur une convocation du 18 mai 2022.

Absents : François BERTRAND, Marion FILLEUL, Stéven JARDIN (a donné pouvoir à Marion ROBIN), Magali VINCENT (a donné pouvoir à Émilie PORTAIS), Thomas ROGER (a donné pouvoir à Edwige MA-DEUX-DUBOIS)

Présents : Philippe NEAU, Bernard BARRAUD, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Émilie CORS, Edwige MA-DEUX-DUBOIS, Christophe COETTO, Émilie PORTAIS, Vincent RENAUDIN, Marion ROBIN

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

Ordre du jour :

1 / Compte rendu de conseil :

Les comptes rendus des conseils des 20 et 26 avril 2022 ont été adressés à chaque conseiller et M. Le Maire demande si des modifications sont à apporter.

M. Le Maire procède au vote : qui est favorable au compte rendu du conseil du 20 avril 2022 ?

Vote : 12 POUR

M. Le Maire procède au vote : qui est favorable au compte rendu du conseil et du conseil du 26 avril 2022 ?

Vote : 12 POUR

2 / Création de deux postes d'adjoint technique territorial (restauration scolaire) :

M. Le Maire explique la nécessité de créer des postes pour les nouveaux recrutements du personnel du restaurant scolaire.

Vincent RENAUDIN demande si nous avons recruté pour le remplacement du directeur de l'ALSH.

M. Le Maire évoque la co-direction assurée par Mmes GLORIA et GROULT ainsi que le recrutement de Mme DA SOUSA sur le poste d'animatrice.

Il fait part du recrutement de Mme LAPORTE sur le poste d'ATSEM et les ménages de classes. Mme LAPORTE avait une expérience sur Saint de Liversay et bénéficie d'un contrat aidé.

M. Le Maire procède au vote : qui est favorable à la création de deux postes d'adjoint technique territorial ?

Vote : 12 POUR

3 / Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe :

M. Le Maire explique que cette création de poste est en lien avec le changement d'échelon de Mme MAISONNEUVE-PRAULT, secrétaire.

M. Le Maire procède au vote : qui est favorable à la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe ?

Vote : 12 POUR

4 / Adhésion à la société citoyenne COOPEC :

M. Le Maire informe de la création de la Coopérative de production d'Énergie Citoyenne en Aunis lors de l'Assemblée Générale du 17 mai dernier à Andilly. Cette coopérative aura pour objectifs d'accélérer le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien), de promouvoir la sobriété et de contribuer aux actions d'économies d'énergie sur le territoire. Cela en lien avec l'objectif TEPOS (Territoire à Énergie Positive) de la CDC Aunis Atlantique.

M. Le Maire pense qu'il est judicieux de souscrire au moins une part sociale (50€) afin d'être membre et de pouvoir donner son avis.

M. Le Maire donne lecture de la convention. Le Conseil doit désigner un représentant pour la Commune.

M. Le Maire procède au vote : qui est favorable à l'acquisition d'une part sociale et la désignation de M. NEAU Philippe en tant que représentant de la Commune à la COOPEC ?

Vote : 12 POUR

5 / Informations et questions diverses :

M. Le Maire fait part des remerciements reçus en Mairie (subvention AUNIS TV et M. PRAULT – décès).

M. Le Maire indique qu'il reste un créneau pour la permanence du bureau de vote du dimanche 19 avril (13h-15h30). Vincent RENAUDIN sollicite François BERTRAND pour connaître sa disponibilité.

M. Le Maire et Marion ROBIN ont assisté le lundi 23 mai à une réunion concernant le Pacte Financier et Fiscal. Il s'agissait du retour des votes des différentes communes sur les 9 axes proposés par le bureau d'études.

M. Le Maire informe du passage du technicien pour la maintenance du défibrillateur ce jour. Le défibrillateur bénéficie d'une garantie usine de 7 ans. Celui que nous possédons à 10 ans. Il faut donc penser à son renouvellement.

Deux propositions sont à étudier :

- l'achat (matériel 1870 € H.T., 150 € H.T. de maintenance annuelle, 164 € H.T. pour les électrodes (tous les deux ans) et 400 € H.T. une batterie (tous les quatre ans),

- la location 74 € H.T. par mois (compris batterie, électrodes, maintenance et formation annuelle) – changement du matériel tous les 8 ans.

Le coffret contenant le défibrillateur est à changer (602 € H.T.).

En cas de location, il sera nécessaire de contracter une assurance mobilier urbain auprès de l'assureur de la Commune.

Il faudra revoir avec la CDC car un groupement d'achat a été mis en place pour l'acquisition de défibrillateurs.

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il rencontrera Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture le mercredi 22 juin. Il sera accompagné de Marion ROBIN.

M. Le Maire évoque l'arrêt maladie de M. TUDEAU qui a retardé la finalisation de la salle du conseil. Il espère une reprise le mardi 7 juin afin de terminer le chantier avant les premières célébrations de mariage prévues début juillet.

M. Le Maire fait part de la finalisation des plantations par M. CHAIGNEAU. Ce dernier a commencé à préparer les zones pour l'installation des bacs pour les bio-déchets.

M. Le Maire sollicite la participation des membres du Conseil Municipal le mercredi 1^{er} juin à 19h pour finaliser la cour de la Mairie (installation bâche + graviers).

Vincent RENAUDIN interroge sur le bouchage des trous dans la voirie à la suite de l'état des lieux fait lors de la dernière réunion voirie. M. Le Maire pense que l'intervention sera réalisée fin juin.

Sonia CLAVURIER MICHAUD évoque la gazette qui doit paraître avant le 14 juillet. Elle va relancer les membres du comité pour les articles.

Christophe COETTO a entendu parler de problème de toilettes à l'Ecole. M. Le Maire indique que M. CHAIGNEAU est intervenu pour déboucher les toilettes. Un projet de réhabilitation des anciennes toilettes doit être réfléchi.

Émilie CORS demande si la Mairie a des informations concernant l'arrêt ou la poursuite de l'épicerie. M. Le Maire et Mme MADEUX-DUBOIS ont des échos variés et changeants. Émilie PORTAIS indique que M. LATOUR a annoncé la fermeture de l'épicerie sur les réseaux sociaux.

Une rencontre a eu lieu avec M. RIFFAUD de la Minoterie et la responsable de la boulangerie/pâtisserie de Courçon. Ils ont fait part de la baisse des commandes de pain ces dernières semaines sur Nuaillé. La Minoterie ne s'engagera pas dans un projet de point de vente à Nuaillé. La problématique principale étant que le bâtiment du fournil n'est pas en façade directe sur la rue. M. RIFFAUD indique que le point de vente de Saint Sauveur fonctionne très bien et atteint les 100 000 € de chiffres d'affaires.

Edwige MADEUX-DUBOIS distribue les flyers concernant l'animation : Baptêmes de terre qui se déroule les 2-3 et 4 juin sur notre Commune.

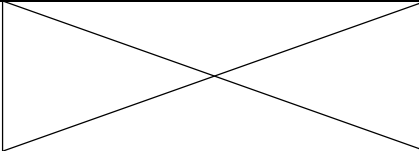
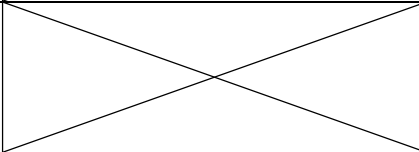
Edwige MADEUX-DUBOIS évoque les préparatifs des festivités du 14 juillet. Un marché réunissant 17 exposants au moins se tiendra tout au long de la journée.

Elle est dans l'attente du retour de M. TUDEAU pour envoyer en Préfecture les documents nécessaires afin d'être autorisé à faire le feu d'artifice. Le feu d'artifice a subi une augmentation de 100 €.

Edwige MADEUX-DUBOIS rappelle quelques dates de festivités : samedi 25 juin : soirée brésilienne, dimanche 26 juin : fête de l'École au Stade Dany BRAYNAS (10h30 spectacle puis repas et animations organisés par l'APE).

Edwige MADEUX-DUBOIS informe du dépôt à la Chinetterie des vêtements donnés initialement pour l'UKRAINE. Cela représentait 352 kg.

Fin de séance à 21h10

Philippe NEAU		Christophe COETTO	
Marion ROBIN		Marion FILLEUL	
Stéven JARDIN	Marion ROBIN	François BERTRAND	
Edwige MADEUX-DUBOIS		Emilie CORS	
Magali VINCENT	Emilie PORTAIS	Vincent RENAUDIN	
Bernard BARRAUD		Emilie PORTAIS	
Sonia CLAVURIER-MICHAUD		Thomas ROGER	Edwige MADEUX DUBOIS